



En lisière du Rotleiblé

Numéro 204 – Mai 2020



Confection de masques-barrière

Une distribution de masques en tissu pour chaque habitant est en cours d'organisation.

La commune souhaite remercier chaleureusement les couturières bénévoles du village, et toutes celles et ceux qui en s'associant bénévolement à ce projet, contribuent à faire fonctionner la chaîne de solidarité. Ceci est la 1^{ère} source d'approvisionnement.

Une 2^{ème} commande a été passée dans le cadre de

- l'opération initiée par le Conseil Départemental du Haut-Rhin « *Un masque pour les Haut-Rhinois* », en partenariat avec l'Association des Maires du Haut-Rhin et le Pôle Textile Alsace et avec le soutien financier de la Communautés de communes, ont été commandés et seront distribués aux villageois, à l'école, au périscolaire,

et une 3^{ème} est en cours de concrétisation :

- un partenariat Association des Maires du Haut-Rhin / Association des Maires de France, dont les modalités exactes ne sont pas définies à ce jour.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le Gouvernement a envisagé d'interdire toutes les commémorations locales en raison de la situation sanitaire. Il serait toutefois contraire au respect dû à la mémoire des combattants et des victimes de cette guerre que chaque commune de France ne puisse s'associer à cet hommage. Aussi, chaque maire de France est invité à déposer seul(e) une gerbe, en présence d'un porte-drapeau désigné par l'association des anciens combattants.

Madame le Maire, en la seule présence de M. Jean-Jacques JECKER président de l'Amicale des Anciens Combattants de Hirtzfelden et M. Jean-Marie MARTINS, porte-drapeau, s'associera à ce devoir de mémoire le **vendredi 8 mai à 11h** et invite les villageois à respecter de leur domicile une minute de silence qui démarrera après l'angelus de 11h05 de l'Eglise St Laurent d'Hirtzfelden. Les Françaises et les Français qui le souhaitent sont invités à pavoiser leur balcon aux couleurs nationales à cette occasion.

Rentrée scolaire 2020-2021

Pour les inscriptions en petite section de maternelle et nouvelles inscriptions, contacter la mairie par téléphone ou par e-mail. Vos coordonnées seront transmises à la Directrice, Melle Martine WALTER qui prendra contact avec vous.

Communiqués :

Le restaurant à l'Arbre Vert (formule « à emporter », sur commande, uniquement le soir) vous sert également les **jeudis**, en plus des vendredi, samedi et dimanche. - Contact : **09 82 60 24 92** ou **07 85 70 75 34**

La Maison de la Nature a annulé toutes les conférences pour le grand public et les activités pour les enfants pour le mois de mai.

Informations spéciales COVID 19

La ligne verte gouvernementale (écoute, information, conseils assurés par des psychologues) : **0 800 130 000**
(Appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours/7, 24h/24) - Site d'information du Gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

❖ **Victimes de violences intrafamiliales**, numéros à contacter : **3919** (violences aux femmes), le **119** (enfance en danger), le **17** (urgences) - le **114** (urgences par SMS) et le site <https://stop-violences-femmes.gouv.fr>

❖ **Plateforme d'écoute téléphonique gratuite : 0 800 19 00 00 - 7J/7 de 9h à 21h**

Face à la crise sanitaire, le Samu Social International et l'association Les Transmetteurs vous écoutent pour faire face à l'isolement social Vous êtes seuls, avec des enfants ou en couple, confrontés à la pesanteur et à l'agression du confinement, une équipe de 150 bénévoles (acteurs sociaux et médecins) vous informent, vous aident, vous orientent et vous accompagnent.



COVID-19 et gestion des déchets : des levées supplémentaires

En raison de la suppression de la collecte des biodéchets, **4 levées supplémentaires (gratuites) des bacs d'ordures ménagères sont accordées pour le mois d'avril et de mai**. Seules les ordures ménagères et les biodéchets sont acceptés dans les bacs. **ATTENTION** : Ces levées supplémentaires ne sont valables que pour le mois d'avril et de mai ; elles ne seront pas reportables sur le forfait annuel.

Il est demandé aux usagers de poursuivre la pratique du tri :

- **Les multimatériaux et le verre** devront être déposés aux points d'apport volontaire ; les dépôts d'ordures aux pieds des conteneurs sont considérés comme des dépôts sauvages et passibles d'amendes (jusqu'à 1500 €) ;
- A ce jour, **le Préfet n'autorise pas l'ouverture des points verts**. Les déchets verts pourront être utilisés ou stockés temporairement dans les jardins en attendant un retour à la normale. Pour réduire les déchets, des conseils sur de nouvelles pratiques de jardinage au naturel sont publiés sur site internet de la CCPRB.

Fonds Résistance : la plateforme pour les entreprises et associations employeuses

Associations, entrepreneurs, petites entreprises, impactés par la crise du COVID19 : un fonds « Résistance » de 44M€ pour soutenir votre trésorerie est mobilisé par les collectivités.

Partie-prenante du financement de ce fonds, la Communauté de Communes Pays Rhin-Brisach se tient à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous accompagner : anne.bourgeois@paysrhinbrisach.fr - 06 07 36 76 85 et clarisse.steinhilber@paysrhinbrisach.fr - 07 85 23 77 99

Plus d'infos : <https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/fonds-resistance/>

Laboratoire Biogroup d'Ensisheim - Test diagnostic au Covid-19

Des tests sont disponibles en laboratoire sur RDV et présentation d'une prescription médicale.

Demandez préalablement conseil à votre médecin ou biologiste avant de vous déplacer.

Informations Biogroup Laboratoires d'Analyses Médicales : <https://www.biogroup-lcd.fr/actualites/tests-diagnostic-covid-19>

Pour toute personne présentant des symptômes retrouvez la conduite à tenir sur <https://maladiecoronavirus.fr/>

La Ligue contre le cancer reste à l'écoute

Même si les locaux sont fermés depuis le début du confinement, la prise de contact par téléphone est possible.

Permanences de la psychologue à Mulhouse : 03.89.53.70.20 ; à Colmar : 03.89.41.18.94

Le docteur Bruno AUDHUY assure toujours les consultations médicales, mais par téléphone.

Les délégués du Défenseur des droits en Alsace

Le Défenseur des droits peut venir en aide pour rechercher un règlement amiable en cas de litige avec un service public, de discrimination prohibée par la loi, d'atteinte portée aux droits d'un enfant ou de non-respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité.

Accueil téléphonique de 10h à 16h au 09 69 39 00 00 ou www.defenseurdesdroits.fr (rubrique « trouver un délégué », onze délégués sont compétents sur le secteur alsacien).

Les grands anniversaires du mois de mai

03 mai : 75 ans : M. François WILLIG

05 mai : 75 ans : M. Pierre-Paul JECKER

13 mai : 72 ans : Mme Colette JECKER née LINDAUER

13 mai : 72 ans : M. Marius BALGA

14 mai : 75 ans : Mme Marie-Jeanne GABA née SCHMITT

19 mai : 72 ans : Mme Mila DANNER née PERIC

Un Joyeux Anniversaire à tous les natifs de ce mois !

